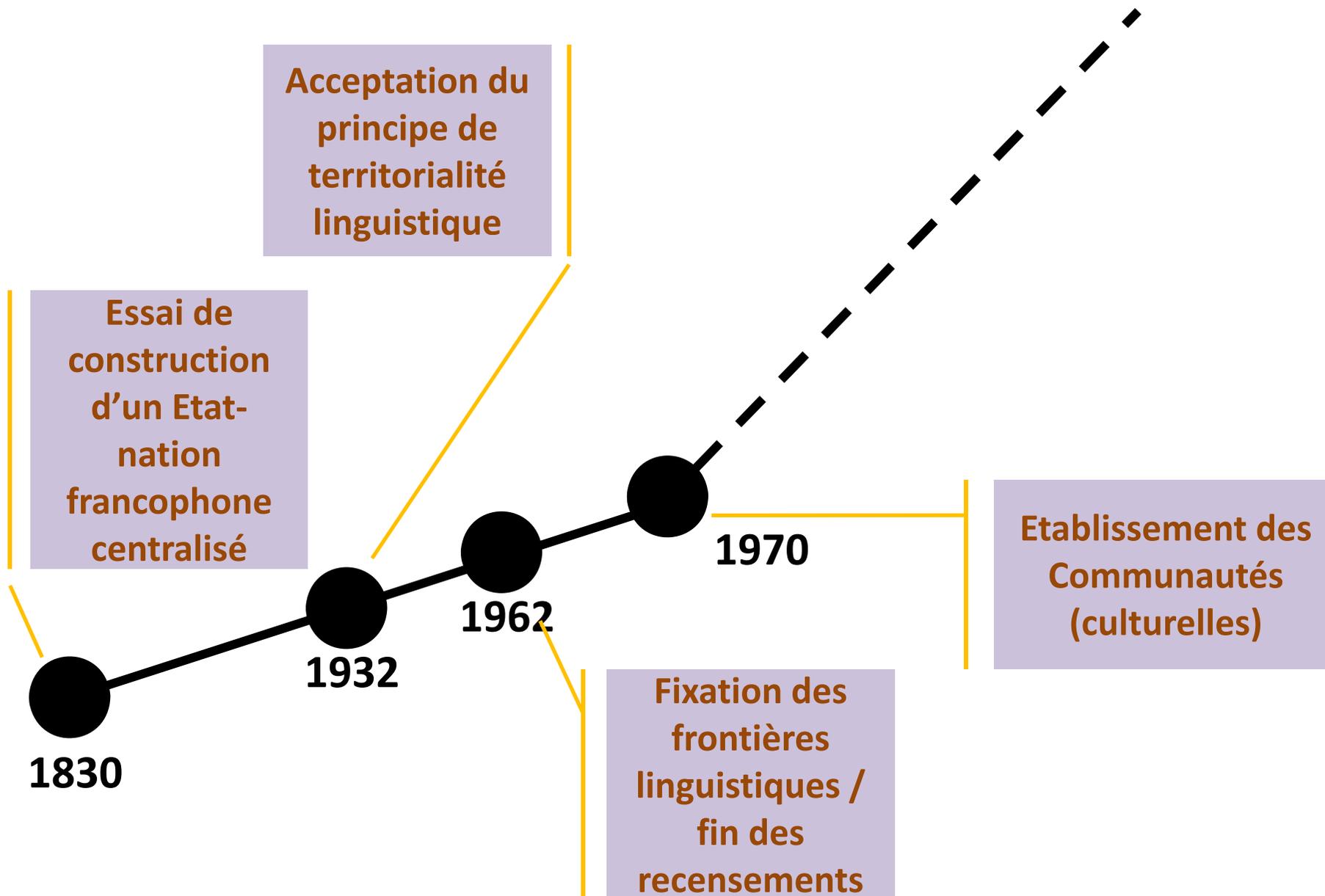


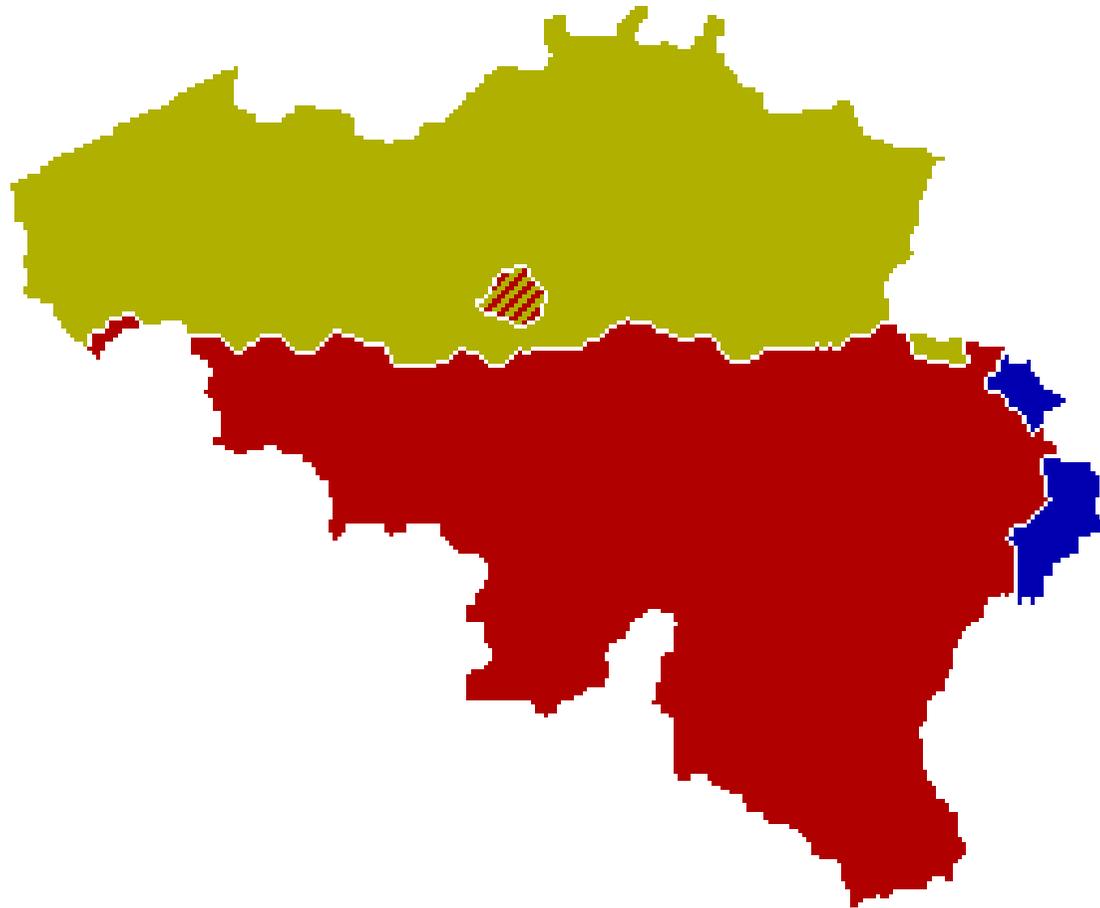
La Belgique, un état-nation qui s'évapore



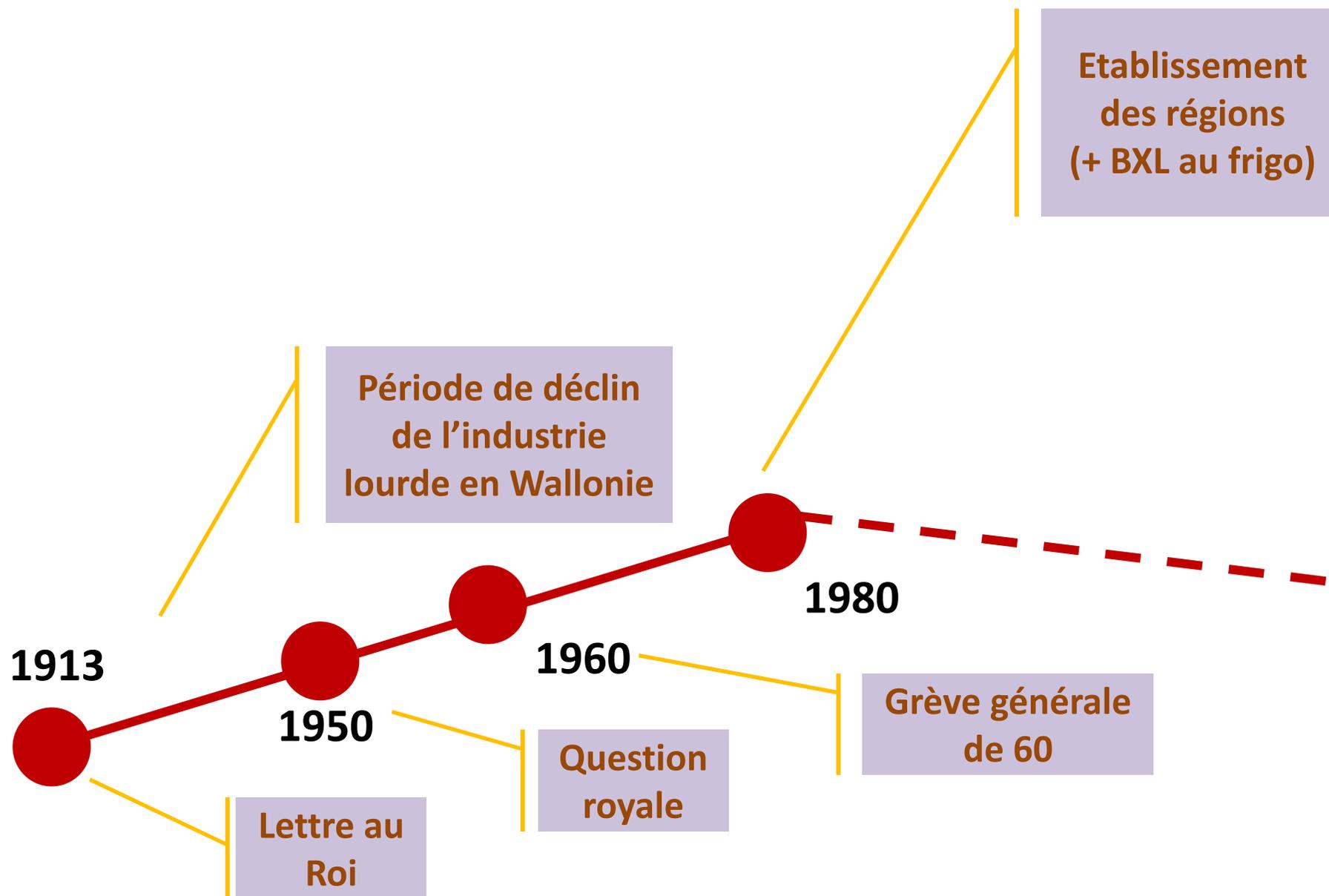
La Belgique, un état-nation qui s'évapore



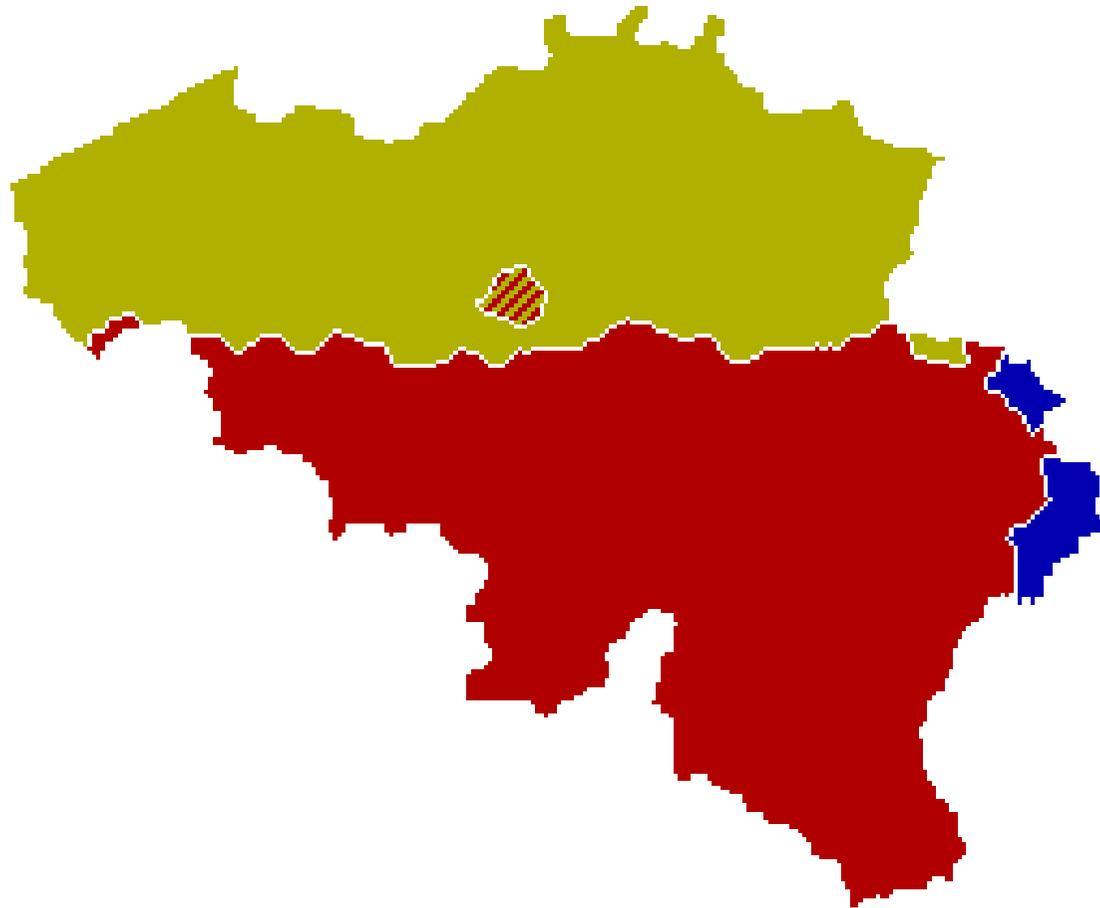
Des frontières internes fondées sur la langue



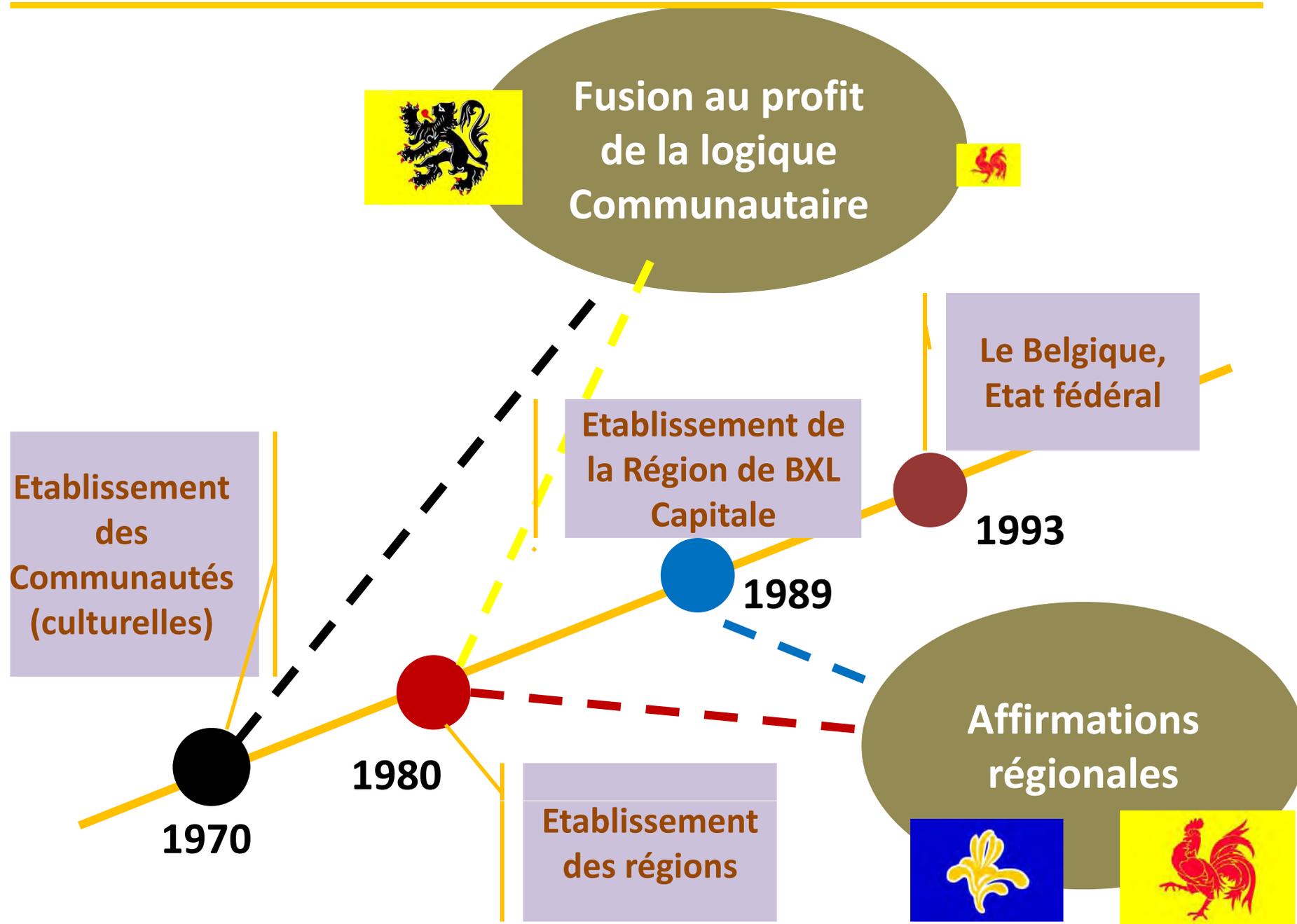
La Belgique, un état-nation qui s'évapore



Des frontières internes fondées sur la langue

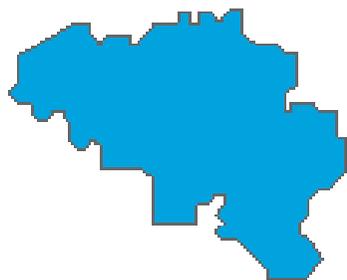


La Belgique, un état-nation qui s'évapore



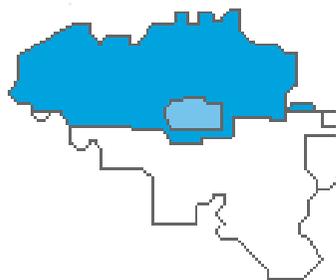
BELGIUM

THE FEDERAL STATE

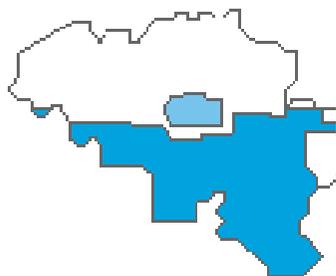


THE COMMUNITIES

 THE FLEMISH COMMUNITY



 THE FRENCH COMMUNITY

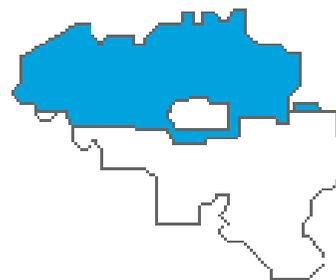


 THE GERMAN-SPEAKING COMMUNITY

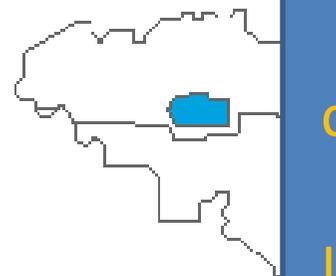


THE REGIONS

 THE FLEMISH REGION



 THE BRUSSELS-CAPITAL REGION



 THE WALLOON REGION



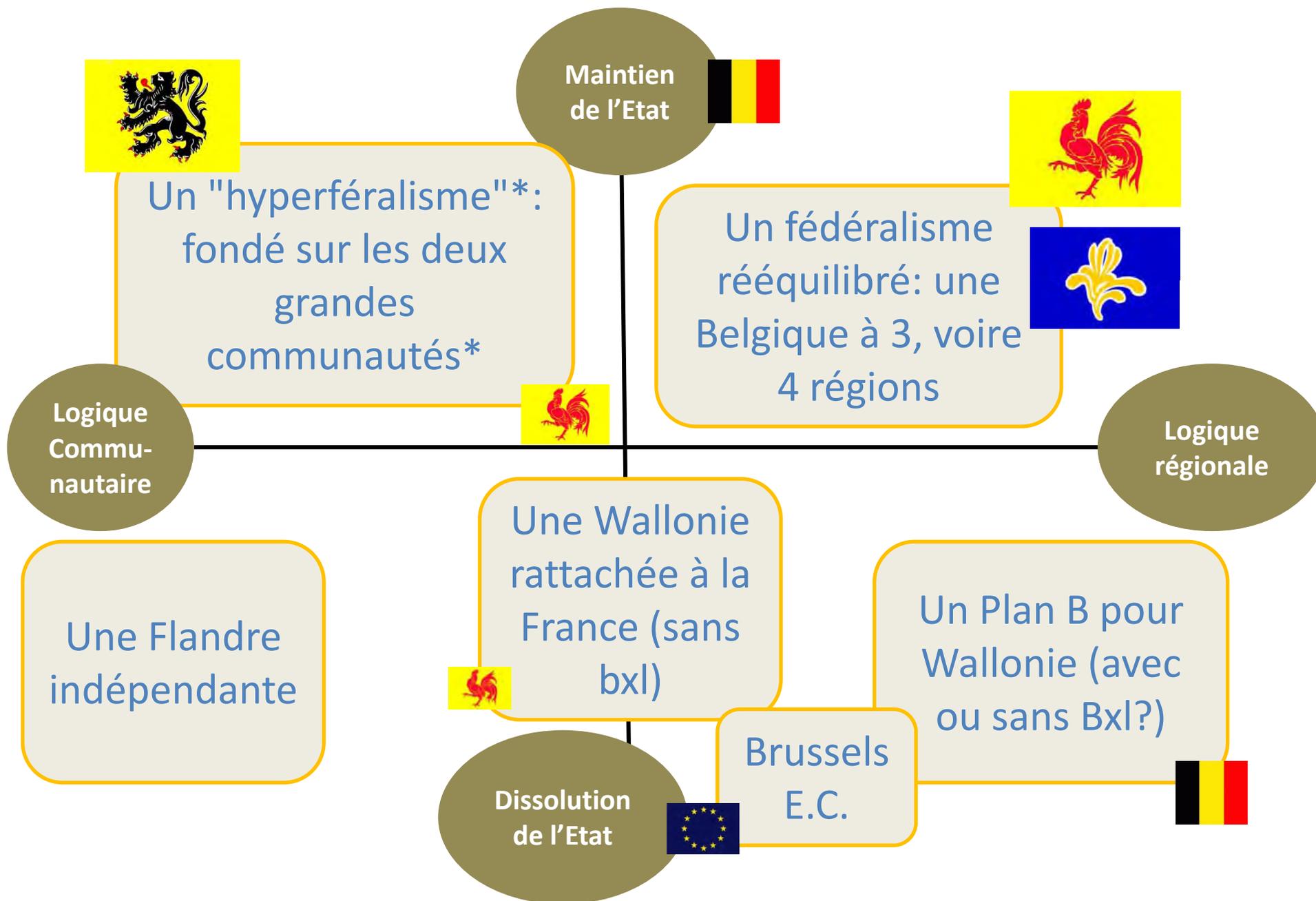
Des compétences
centrées sur les
personnes

Des
compétences
centrées sur
les territoires

Que s'est-il passé depuis 1993 ?

- Un apaisement des tensions Nord – Sud, voire une distanciation par l'enseignement, les médias et la culture
- Un relatif affaiblissement de l'institution royale
- Une affirmation du fait régional bruxellois, une maturation du modèle wallon (mais une relative faiblesse de son projet)
- Un inachèvement de l'homogénéisation linguistique de la Flandre
=> BHV => montée en puissance des partis nationalistes flamands
- Davantage de compétences vers les entités fédérées (logique incrémentale). Certains problèmes subsistent comme une douleur lancinante jamais guérie
- Une internationalisation des enjeux sociaux et économiques

Logiques et modèles proposés



*avec ou sans l'élargissement de BXL?



Conséquences en termes d'infrastructures

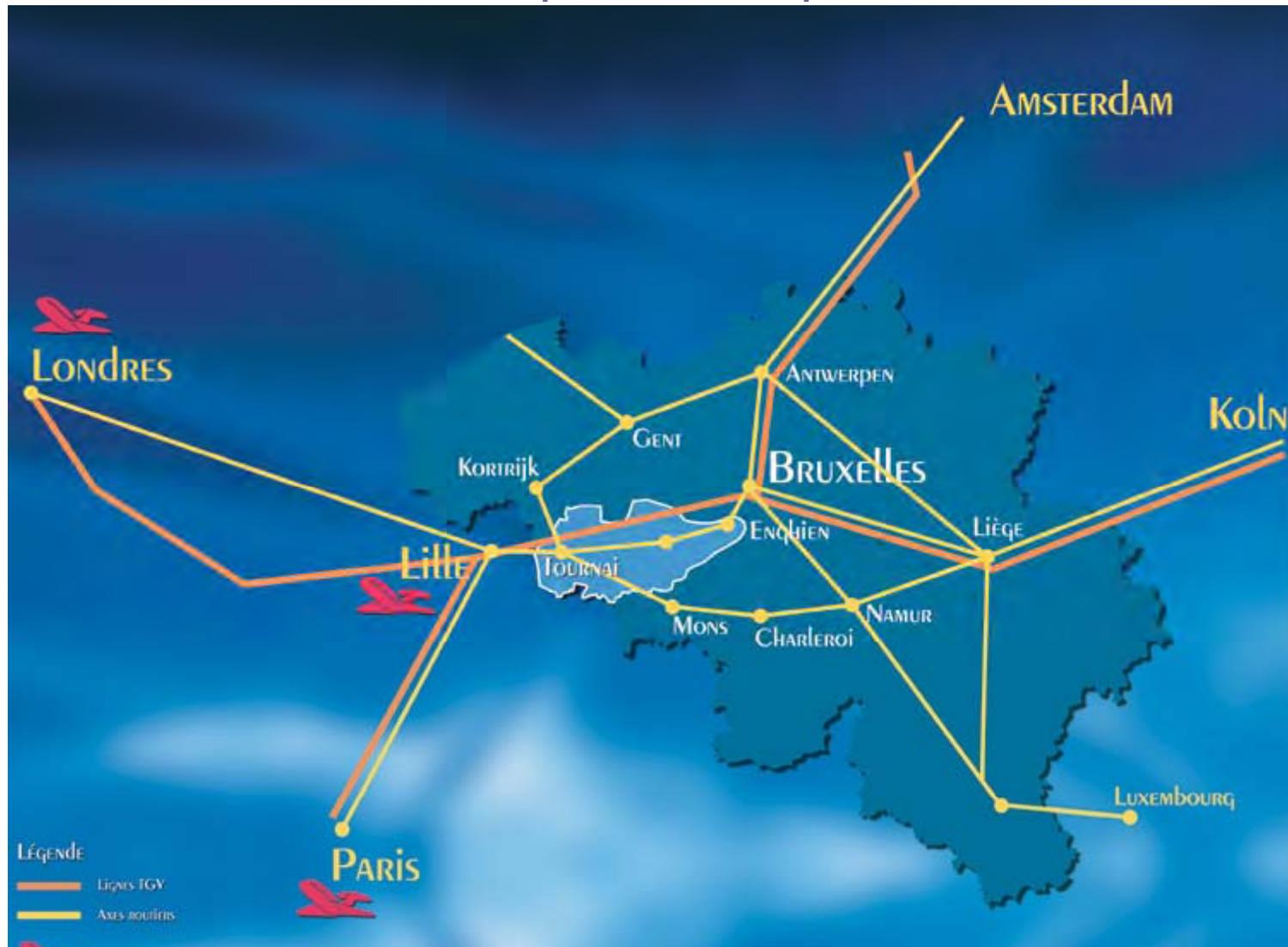
1. D'une situation où les grands investissements étaient initiés par l'Etat national dans une logique d'équilibre entre Nord et Sud...



... on passe à une situation où l'Etat central ne finance quasi plus ces infrastructures. Les régions sont compétentes.

Conséquences en termes d'infrastructures

Une exception: le rail et la SNCB: une vieille règle de calcul qui a la vie dure et des conséquences imparables



Conséquences en termes d'infrastructures

- Le **réseau routier** est entièrement régionalisé. Il se heurte à la congestion en Flandre et aux coûts d'entretien en Wallonie.
- la Région de Bruxelles-Capitale est « ceinturée » par un périphérique à + de 80% en région flamande
- La mise en œuvre d'un système de vignette autoroutière est l'objet de nombreux aller-retour qui retardent la mise en œuvre d'une mesure apparemment simple
- A Bruxelles, la mobilité, au service de tous, et notamment des 340.000 navetteurs venus de Flandre et de Wallonie, représente 25% du budget total.

Conséquences en termes d'infrastructures

Quelques succès wallons:

- l'aéroport de Charleroi (low-cost, indicateurs en progression constante), Liège dans une moindre mesure pour le fret et la logistique
- le RAVEL (Voies lentes)

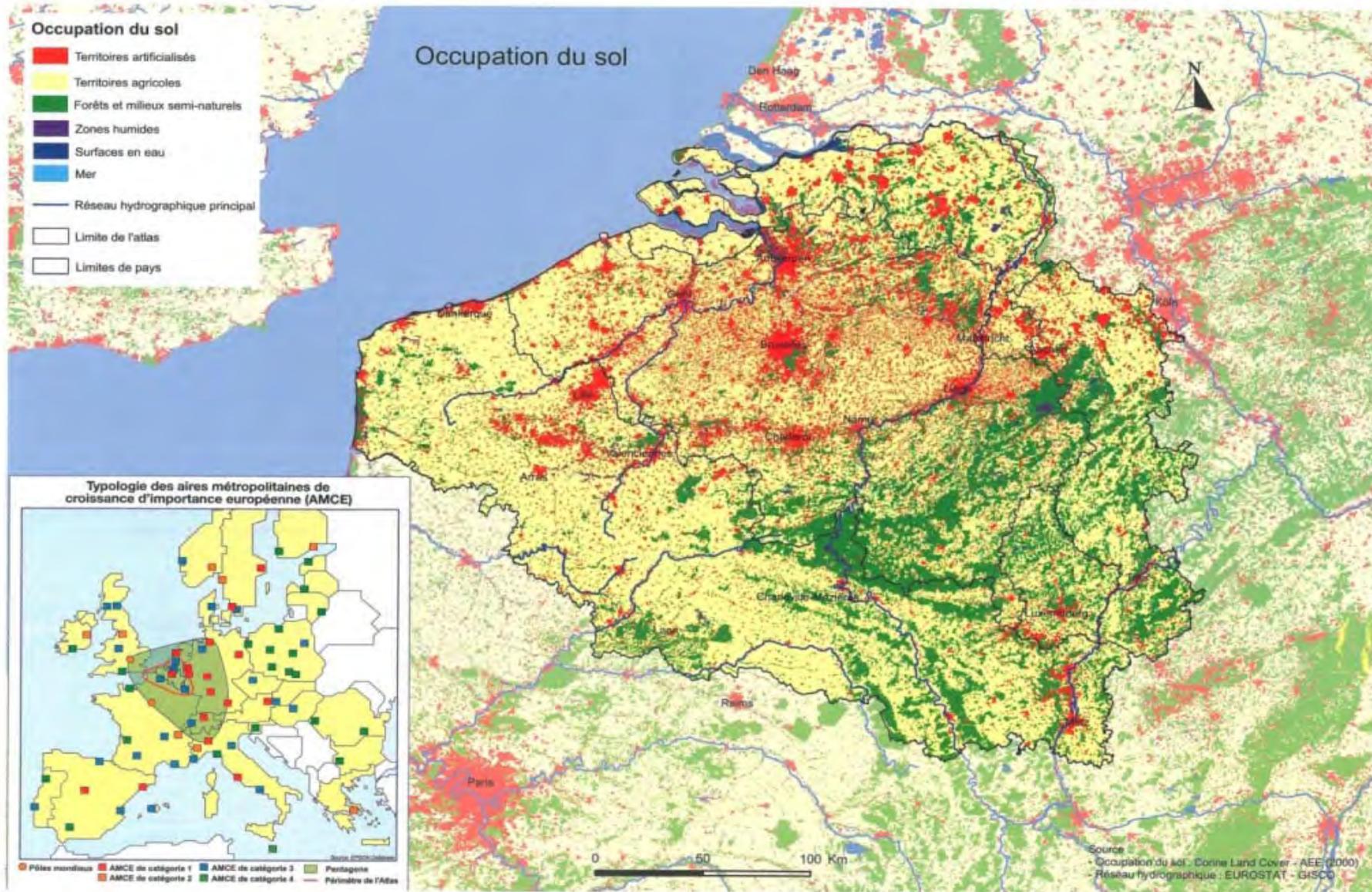
... Flamands:

- les ports de Zeebruges et Anvers => 2^e port d'Europe, pôle majeur de 1^e et 2^e transformation
- la liaison Senne-Escaut

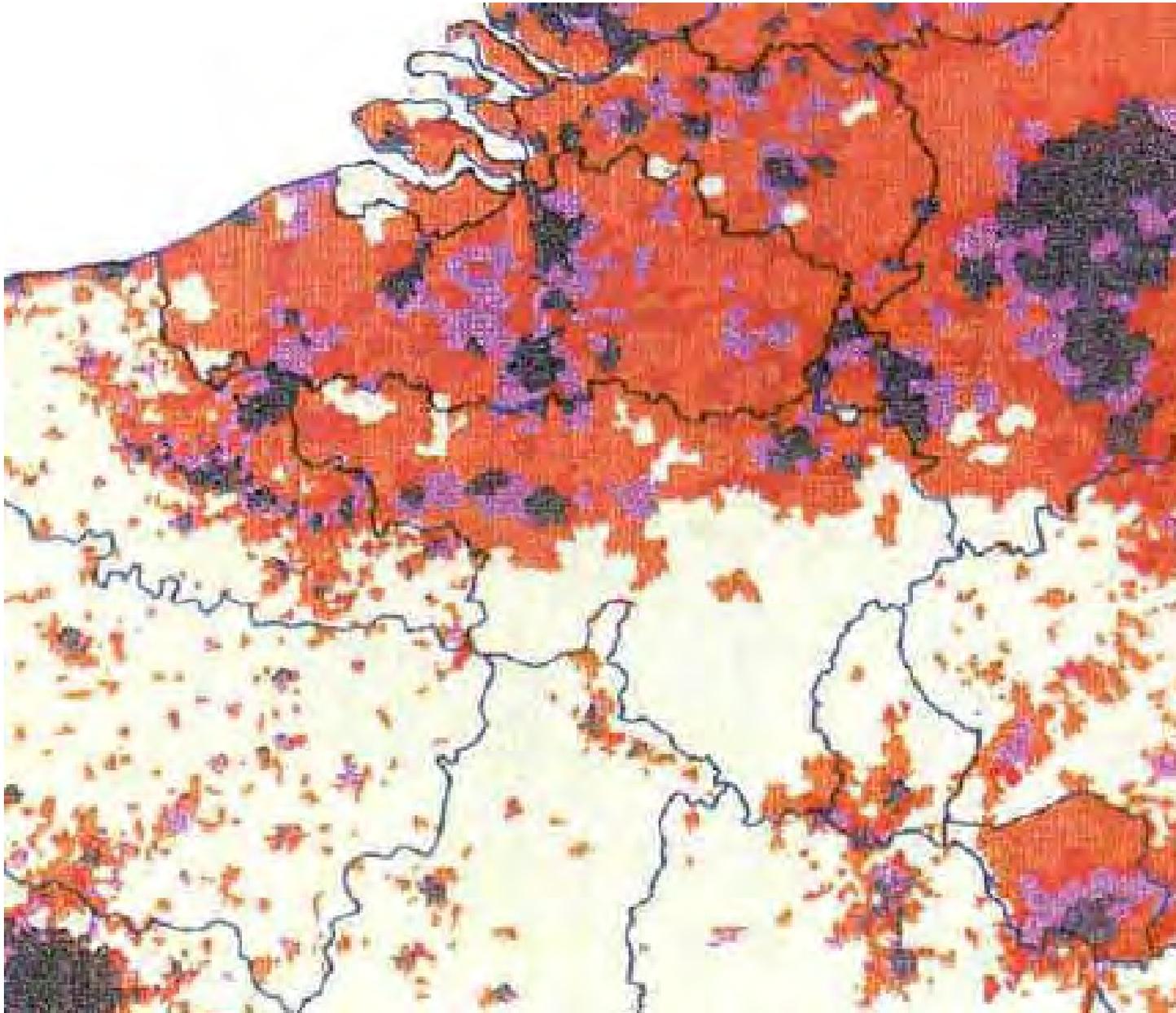
... et nationaux:

- le TGV

Une asymétrie géomorphologique



Une asymétrie géomorphologique



Conséquences en termes d'infrastructures

Quelques nœuds

- l'aéroport national, Zaventem, en périphérie bruxelloise, donc en Région flamande: saturation, nuisances sonores et risques aériens
- la saturation de la mobilité, essentiellement vers Bruxelles et Anvers
- la « revitalisation » des voies navigables pour assurer les liaisons Senne – Escaut – Rhin: positionnement stratégique mais investissements importants
- une crise potentiellement structurelle en ce qui concerne le réseau ferré et ses gestionnaires

Conséquences en termes d'infrastructures

Les signaux et les fluides

Ont fait l'objet de privatisations, libéralisation oblige. De gros opérateurs ont succédé aux monopoles étatiques. Quelques opérateurs plus modestes tentent d'exister. Marchés plutôt fermés.

- en termes de gaz / électricité: alliance de l'opérateur historique avec GDF SUEZ => c'est déjà la France.

- téléphonie / télévision: bonne résistance des opérateurs historiques qui luttent sur un même terrain.

- l'eau est une richesse wallonne qui peut constituer un atout majeur dans certains scénarios

La Wallonie reste handicapée par sa situation géographique et les effets liés en termes de densité de population.

Conséquence sur les mécanismes de solidarité

C'est le cœur des négociations actuellement en cours

Jusqu'à ce matin, la plupart des mécanismes de redistribution sont du ressort du fédéral. Ce que les Flamands appellent les transferts Nord - Sud avec beaucoup d'insistance. Ceci concerne:

- versement des allocations de chômage,
- soins de santé
- pensions*,
- autres mécanismes de sécurité sociale
- principaux outils fiscaux
- allocations familiales

Par certains dispositifs, tels l'accompagnement** des chômeurs, la Flandre a déjà réussi à corriger certains effets de transferts Nord - Sud

Conséquence sur les mécanismes de solidarité

C'est le cœur des négociations actuellement en cours

TABLE DES MATIERES

RENOUVEAU POLITIQUE.....	4
EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL.....	7
SOINS DE SANTE	13
LOI SPECIALE DE FINANCEMENT	18
POLITIQUE FAMILIALE - ALLOCATIONS FAMILIALES.....	25
JUSTICE	27
ÉLARGISSEMENT ET HOMOGENÉISATION.....	30
BHV ET BRUXELLES	36

Conséquence sur les mécanismes de solidarité

- La volonté de la N.V.A. (maximaliste) est de transférer une grande partie des outils de l'emploi et de l'impôt des personnes physiques (TVA et impôts des sociétés resteraient au fédéral), dans un mécanisme de responsabilisation poussée des régions :

« Les Régions acquièrent plus de 16 milliards d'autonomie fiscale au niveau de l'impôt sur les personnes, c'est-à-dire plus de 54% des dotations actuelles au niveau IPP et TVA issues de la loi spéciale de financement et environ 45% du revenu total de l'impôt sur les revenus des personnes physiques. De ces 16 milliards, environ 10 milliards vont à la Région flamande, quasiment 5 milliards à la Région wallonne (dont une part est transférée à la Communauté française) et 1,3 milliard à la Région de Bruxelles-Capitale (dont une partie est transférée aux Communautés). »

